

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Les projets et les mesures que je vous ai signalés reposent sur l'opinion bien établie de mon gouvernement que ce pays est à la veille de connaître une nouvelle ère de prospérité, et que l'exploitation rationnelle de ses vastes ressources par un peuple voué à l'unité d'action et à la coopération, un peuple courageux et industriel, assurera au Canada une place de choix au sein des nations. Je demande à la divine Providence, qui a fait de vous des citoyens de cette terre privilégiée, de guider et bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence l'Administrateur de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Willoughby présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer."

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours que Son Excellence l'Administrateur a prononcé du Trône, et

L'honorable Président en donne lecture.

*Ordonné:* Que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence l'Administrateur, mardi prochain.

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

*Ordonné:* Que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

*Ordonné:* Que conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Belcourt, Buchanan, Dandurand, Daniel, Graham, Robertson, Sharpe, Tanner, et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

Sur motion, il est

*Ordonné:* Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.